

**JbUG**  
**17 (2014)**



**Jahrbuch  
für Universitäts-  
geschichte**

Wissenschaftsgeschichte

Herausgeber: Rüdiger vom Bruch und Martin Kintzinger

**Franz Steiner Verlag**

Jahrbuch für Universitätsgeschichte

Band 17



# JAHRBUCH FÜR UNIVERSITÄTSGESCHICHTE

Schwerpunkt (S. 39–262):  
Studentenkulturen

Gastherausgeber:  
Marian Füssel und Wolfgang E. Wagner

JUG 17 (2014)



FRANZ STEINER VERLAG

# JAHRBUCH FÜR UNIVERSITÄTSGESCHICHTE

---

Herausgeben von Rüdiger vom Bruch und Martin Kintzinger

Beirat:

Robert Anderson, Michael Borgolte, Marian Füssel, Notker Hammerstein,  
Akira Hayashima, Walter Höflechner, Konrad H. Jarausch, Dieter Langewiesche,  
Charles E. McClelland, Sylvia Paletschek,  
Hilde De Rider-Symoens und Rainer C. Schwinges

Redaktion:

Prof. Dr. Martin Kintzinger / Stefan Hynek  
Universität Münster, Historisches Seminar, Domplatz 20–22, 48143 Münster  
E-Mail: m.kintzinger@uni-muenster.de, E-Mail: stefan.hynek@uni-muenster.de

[www.steiner-verlag.de/jug](http://www.steiner-verlag.de/jug)

Bibliografische Information der Deutschen Nationalbibliothek:  
Die Deutsche Nationalbibliothek verzeichnet diese Publikation in der Deutschen  
Nationalbibliografie; detaillierte bibliografische Daten sind im Internet über  
<<http://dnb.d-nb.de>> abrufbar.

Dieses Werk einschließlich aller seiner Teile ist urheberrechtlich geschützt.  
Jede Verwertung außerhalb der engen Grenzen des Urheberrechtsgesetzes  
ist unzulässig und strafbar.

© Franz Steiner Verlag, Stuttgart 2016

Druck: Hubert & Co., Göttingen

Gedruckt auf säurefreiem, alterungsbeständigem Papier.

Printed in Germany.

ISSN 1435-1358

ISBN 978-3-515-11459-2 (Print)

ISBN 978-3-515-11463-9 (E-Book)

## INHALTSVERZEICHNIS

|   |   |
|---|---|
| <i>Martin Kintzinger</i><br>Editorial ..... | 7 |
|---|---|

### AUFSÄTZE

|   |    |
|---|----|
| <i>Jacques Verger</i><br>État actuel et perspectives de la recherche en France sur l'histoire des universités médiévales .....  | 9  |
| <i>Boris Noguès</i><br>L'histoire des universités de France à l'époque moderne (XVI <sup>e</sup> –XVIII <sup>e</sup> siècles).<br>Un état de la recherche récente (2000–2014) ..... | 21 |

### THEMENSCHWERPUNKT

|   |     |
|---|-----|
| <i>Marian Füssel und Wolfgang Eric Wagner</i><br>Studentenkulturen. Begriff – Forschungsstand – Perspektiven .....  | 39  |
| <i>Wolfgang Eric Wagner</i><br>Nützliche Absolventen. Motive für die landsmannschaftliche Reservierung von<br>Studentenhäusern und Kollegien in europäischen Universitäten des 13. und 14.<br>Jahrhunderts .....                          | 57  |
| <i>Maximilian Schuh</i><br>Praktiken studentischen Lebens im Spätmittelalter .....  | 85  |
| <i>Oliver Auge und Frederieke M. Schnack</i><br>Gewaltsame Auseinandersetzungen, Verletzungen und Todesfälle im studentischen<br>Milieu der Universität Tübingen im 16. Jahrhundert .....   | 103 |
| <i>Benjamin Müsegades</i><br>Stand und Studium – Fürstliche Universitätsbesuche im Spätmittelalter .....  | 139 |
| <i>Ulrich Rasche</i><br>Kommunikationspraktiken und mediale Formen studentischer Disziplinarordnungen<br>in der Frühen Neuzeit. Zugleich ein Beitrag zur Genese und Verbreitung<br>frühneuzeitlicher Gelegenheits- und Massendrucke ..... | 157 |

*Wilhelm Kreuz*

Studenten im Kampf für die Weimarer Republik. Vom ‚Reichskartell der Republikanischen Studenten‘ zum ‚Republikanischen Studentenbund‘ (1922–1933) 185

*Philip Rosin*

„... den Heldentod für Kaiser und Reich erlitten.“ Deutsche Studenten im Ersten Weltkrieg ..... 201

*Alexander Gallus*

Studienjahre dreier „Hochbegabter“. Die Stipendiaten der Studienstiftung Ulrike Meinhof, Horst Mahler und Gudrun Ensslin ..... 223

*Kathrin Baas*

Protest in der Provinz. Die Konstituierung einer linksalternativen Studentenkultur an der Universität Münster in den 1970er-Jahren ..... 245

## DISKUSSIONEN

*Gisela Bock*

„Ende der Vernunft“? Eine Replik auf Angelika Schaser und Falko Schnicke, Der lange Marsch in die Institution. Zur Etablierung der Frauen- und Geschlechtergeschichte an westdeutschen Universitäten (1970–1990) ..... 263

*Angelika Schaser und Falko Schnicke*

Zur Historisierung der Frauen- und Geschlechtergeschichte. Eine Erwiderung auf Gisela Bock ..... 273

## ANHANG

Autorenverzeichnis ..... 277

## EDITORIAL

*Martin Kintzinger*

Mit dem vorliegenden Jahrbuch 17 (2014) ist erneut ein Wechsel in der Redaktion verbunden: Frau Julia Crispin, die der Redaktion der Ausgabe 16 (2013) betreut hat, ist nach dem erfolgreichen Abschluss ihres Promotionsprojekts in eine Stelle als wissenschaftliche Mitarbeiterin gewechselt. Herausgeber und Verlag sind ihr für die gewissenhafte Ausführung der Redaktionsarbeiten dankbar, die bis zur Herstellung der satzfertigen Vorlage reichten. Mit dem vorliegenden Band und bis auf weiteres wird die Redaktionsarbeit nun von Herrn Stefan Hynek (Universität Münster) übernommen, der in seiner Person fachwissenschaftliche und IT-Kompetenz zusammenführt. In der redaktionellen Verantwortung von Herrn Hynek wird es möglich sein, den in der Vergangenheit eingetretenen Rückstand in der Publikation der Bände des Jahrbuchs auszugleichen. Herausgeber und Verlag haben sich darauf verständigt, Band 18 (2015) ebenfalls noch im laufenden Jahr 2016 zu publizieren, sodass ab Band 19 (2016) wieder eine zeitnahe Veröffentlichung der Bände jeweils im ersten Halbjahr des folgenden Kalenderjahres möglich sein wird.

Den Anfang des insgesamt 14 Beiträge umfassenden Jahrbuchs machen zwei französischsprachige AUFSÄTZE, die den derzeit aktuellsten Überblick über Entwicklung und Stand der Universitätsgeschichtsforschung zur Vormoderne in Frankreich bieten. Die beiden von Jacques Verger und Boris Noguès erarbeiteten Beiträge sind auf der Grundlage von Referaten auf einer Sommerschule am Deutschen Historischen Institut Paris entstanden, die von Marian Füssel, Johann Lange und Jean-Luc Le Cam 2014 organisiert worden ist.

Wie seit langem üblich, enthält auch die vorliegende Ausgabe des Jahrbuchs einen THEMENSCHWERPUNKT mit einer von Gastherausgebern organisierten Sammlung von Beiträgen, in diesem Fall zum Gegenstand der „Studentenkulturen“. Mit Marian Füssel und Wolfgang Wagner wird er von zwei universitätshistorisch profilierten Experten herausgegeben, die seit langem auch dem Vorstand der internationalen Gesellschaft für Universitäts- und Wissenschaftsgeschichte angehören. Das Jahrbuch ist der Gesellschaft seit 2011 assoziiert.

Mit der neu eingeführten Rubrik DISKUSSIONEN soll in aktuellen Fällen Raum für einen kontroversen Meinungs austausch zu Fragen der universitätshistorischen Forschung geboten werden. In diesem Jahrbuch wird ein Beitrag aus dem vorausgegangenen Band 16 (2013) besprochen, der sich mit der „Frauen- und Geschlechtergeschichte“ an westdeutschen Universitäten beschäftigt.



# AUFSÄTZE

## ÉTAT ACTUEL ET PERSPECTIVES DE LA RECHERCHE EN FRANCE SUR L'HISTOIRE DES UNIVERSITÉS MÉDIÉVALES

*Jacques Verger*

L'histoire des universités médiévales n'est évidemment pas une spécialité française ; c'est un thème qui intéresse historiens et médiévistes partout en Europe et dans le monde (particulièrement en Amérique du Nord et au Japon). L'historiographie française n'est en la matière qu'un élément d'un courant beaucoup plus large. Situation d'autant plus normale que l'université elle-même n'est en rien, elle non plus, une spécificité française mais qu'elle se veut au contraire, depuis l'origine, et spécialement au Moyen Âge, institution universelle, au sens que cela pouvait avoir à cette époque, c'est-à-dire de Chrétienté, même si certaines particularités et une amorce de conscience « nationales » s'y font jour à la fin du Moyen Âge.

Il faut d'ailleurs reconnaître à ce propos que la recherche française porte avant tout sur les universités françaises ou, si l'on préfère, en France, et que les médiévistes français travaillent fort peu sur les universités des autres pays européens, même les plus proches comme l'Italie, l'Angleterre ou la Péninsule ibérique, ce qui est regrettable, car cette orientation assez étroitement nationale ampute la recherche d'une dimension comparative qui serait certainement très féconde.

Heureusement, la réciproque n'est pas tout à fait vraie et divers historiens étrangers, surtout anglo-saxons ou canadiens, mais aussi belges et néerlandais, voire japonais, ont consacré d'importants travaux à des universités françaises, celle de Paris au premier chef, mais aussi des universités provinciales, notamment celles d'Orléans, de Caen ou de Montpellier.

Mais même ainsi, l'appréhension comparée du phénomène universitaire à l'échelle européenne reste insuffisante et d'ailleurs les synthèses en la matière, qu'elles soient anciennes ou récentes, demeurent peu nombreuses et perfectibles.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, rappelons, pour fixer les choses, que l'on compte, pour la période médiévale, c'est-à-dire entre 1200 et 1500, dix-sept universités « françaises », c'est-à-dire apparues sur le sol du royaume de France ou de régions limitrophes ultérieurement (avant ou après 1500) rattachées à la France<sup>1</sup>.

Trois datent du XIII<sup>e</sup> siècle : Paris, Montpellier et Toulouse<sup>2</sup>. Six du XIV<sup>e</sup> siècle : Avignon, Orléans, Cahors, Perpignan, Angers et Orange. Huit enfin du XV<sup>e</sup> siècle :

1 Voir la liste établie dans *A History of the University in Europe*, W. Rüegg (gen. ed.), vol. I, *Universities in the Middle Ages*, H. de Ridder-Symoens (ed.), Cambridge 1992, p. 6264 (il existe une version allemande de ce travail : *Geschichte der Universität in Europa*, hg. von W. Rüegg, 4 Bde., München 1993–2010).

2 Pour être tout à fait exact, il faut rappeler ici qu'en réalité on a toujours distingué au Moyen Âge deux universités à Montpellier, indépendantes l'une de l'autre, celle de médecine, attestée

Aix-en-Provence, Dole, Caen, Poitiers, Bordeaux, Nantes, Valence et Bourges. À quoi il faudrait ajouter quelques fondations avortées (Gray, Pamiers, Nîmes) ou rapidement disparues (Grenoble), que Rashdall qualifiait de « paper universities »<sup>3</sup>.

Ce sont là, rapportés à ceux des autres pays d'Europe occidentale, des chiffres relativement élevés et qui témoignent d'une croissance régulière, avec un doublement à chaque siècle du nombre d'universités actives ; cette croissance se ralentira notablement à l'époque moderne (huit universités nouvelles seulement fondées entre 1500 et 1789) et aujourd'hui encore, la plupart des grandes villes universitaires françaises (Paris, Montpellier, Toulouse, Aix-en-Provence, Bordeaux, etc.) peuvent revendiquer, pour leur université, une origine médiévale.

Le réseau universitaire français présente cependant, dès le Moyen Âge, une particularité qui est son déséquilibre. L'université de Paris domine de haut toutes les autres, tandis que parmi les universités provinciales, quelques centres anciens et d'une certaine importance (Montpellier, Toulouse, Orléans) tranchent avec les autres universités, souvent plus récentes, qui demeurent à un niveau désespérément médiocre (Avignon, Aix-en-Provence, Bordeaux, Nantes), voire squelettique (Cahors, Orange). Ce déséquilibre a retenti jusqu'à nos jours sur l'historiographie elle-même qui a largement privilégié l'université de Paris, alors que les universités provinciales ne donnaient souvent matière qu'à des monographies rapides, incomplètes ou essentiellement institutionnelles et descriptives.

## LES ACQUIS DE L'HISTORIOGRAPHIE ANCIENNE

L'historiographie actuelle des universités médiévales n'est pas partie de rien. Elle s'appuie au contraire sur des acquis anciens qu'il faut présenter pour commencer car, plus ou moins consciemment, elle reste largement dépendante de cet héritage, tant pour la documentation qu'elle met en œuvre que pour les orientations qu'elle adopte et les interprétations qu'elle propose. Cette historiographie ancienne commence d'ailleurs actuellement à faire elle-même l'objet de travaux qui visent à la fois à en évaluer la qualité et à en décrypter les présupposés méthodologiques et idéologiques.

Pour faire bref, disons que l'on peut aisément, dans cette historiographie universitaire ancienne, distinguer deux grandes strates successives.

La première strate est celle que l'on pourrait qualifier d'historiographie d'Ancien Régime, produite entre le XVI<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle. L'œuvre la plus représentative de cette production, mais loin d'être la seule, est < l'Historia Universitatis Parisiensis > de César Égasse Du Boulay<sup>4</sup>. Une caractéristique générale de cette historiographie est

dès 1220, et celle de droit qui apparaît après 1289, alors qu'ailleurs on parlait simplement de facultés séparées, mais appartenant à la même université.

3 H. Rashdall, *The Universities of Europe in the Middle Ages*, 3 vol., Oxford 1895 (nlle éd. augmentée par F. M. Powicke and A. B. Emden en 1936) ; les universités françaises sont étudiées dans les volumes I (Paris) et II (universités provinciales).

4 César Égasse Du Boulay, *Historia Universitatis Parisiensis* [...] authore Cæsare Egassio Bulæo [...], 6 t., Paris 1665–1673 ; l'ouvrage de Du Boulay a fait l'objet au XVIII<sup>e</sup> siècle d'une

d'avoir été produite par des hommes pour qui l'université « médiévale » était encore une réalité vivante, à laquelle ils appartenaient, non seulement pour y avoir étudié, mais parce qu'ils y enseignaient et y exerçaient souvent des fonctions administratives importantes (recteur, syndic, greffier) ; ils la connaissaient donc bien, en quelque sorte de l'intérieur, et leur souci premier, en écrivant son histoire, était de célébrer sa gloire passée et présente et de défendre ses privilèges traditionnels, encore d'actualité pour eux. Ces histoires universitaires anciennes se présentent souvent sous la forme d'annales, autrement dit de récits événementiels, insistant sur les aspects politiques et institutionnels ; mais elles peuvent aussi adopter des découpages thématiques pour s'attacher à tel ou tel élément des structures ou de la vie universitaires.

Le premier mérite de cette historiographie ancienne qui, à dire vrai, concerne beaucoup plus Paris que les universités provinciales, est évidemment pour nous d'être une véritable mine documentaire, car elle a préservé beaucoup de documents dont les originaux ont aujourd'hui disparu. Du Boulay par exemple, a ainsi pu recourir aux registres de la nation française de l'université de Paris pour l'ensemble de la période médiévale alors que n'en subsistent plus actuellement que quelques épaves du XV<sup>e</sup> siècle. Il faut cependant prendre garde que cette richesse documentaire souffre du fait que les documents ainsi cités et édités le sont généralement sans aucune des exigences de l'érudition moderne (exactitude des transcriptions, recherche des témoins les plus anciens, précision des références archivistiques), ce qui en rend l'utilisation difficile et parfois décevante.

D'autre part, cette historiographie ancienne était loin d'être neutre, d'autant plus que, comme nous l'avons dit, ses auteurs ne cherchaient pas à écrire une histoire objective et désintéressée de l'institution universitaire, mais à mettre en valeur la continuité de celle-ci depuis ses origines médiévales jusqu'à leur temps et à justifier les prérogatives corporatistes du corps auxquels ils appartenaient. Ce souci d'actualité nourrissait évidemment des interprétations anachroniques ; il est clair en particulier que Du Boulay et ses émules avaient tout intérêt à flatter le pouvoir royal, à affirmer l'antiquité du lien unissant l'université et le prince et à minimiser à l'inverse, en bons gallicans, méfiant vis-à-vis aussi bien de Rome que des ordres religieux (en particulier les Jésuites), le rôle pourtant essentiel de l'Église et de la papauté dans la naissance et l'essor de l'université médiévale.

La seconde strate de l'historiographie universitaire est nettement plus récente. C'est celle qui correspond à l'âge d'or de l'histoire érudite et « méthodique » ou, comme on dit parfois, « positiviste », autrement dit aux dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette école s'est distinguée d'abord par de grandes éditions critiques de sources inédites. Que l'on pense à celles des *Monumenta Germaniæ historica* en Allemagne, à celles patronnées par l'École des Chartes ou l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en France, aux *Rolls Series* en Angleterre.

Dans le cas précis de l'histoire des universités médiévales, la curiosité érudite a été nourrie par le renouveau de l'institution universitaire elle-même. C'est à cette époque, qu'un peu partout en Europe et notamment en France naît l'université

moderne selon le type initié à Berlin dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle. En quête à la fois de modèle et de légitimation historique, les réformateurs, universitaires eux-mêmes ou hommes politiques, se sont tournés vers les origines médiévales de l'institution à laquelle ils espéraient redonner vie. En France, cette entreprise de restauration universitaire aboutira, de manière d'ailleurs très imparfaite, à la « loi Liard » de 1896.

Quant à la recherche historique, elle produira dans ces mêmes années, après l'œuvre pionnière de Charles Jourdain<sup>5</sup> et la publication de quelques « cartulaires » universitaires provinciaux plus ou moins complets (Aix-en-Provence, Avignon, Montpellier, etc.), deux monuments majeurs :

- le « Chartularium Universitatis Parisiensis » et son « Auctarium » édités par Heinrich Denifle et Émile Chatelain entre 1889 et 1897<sup>6</sup>.
- « Les statuts et privilèges des universités françaises depuis leur fondation jusqu'en 1789 », édités entre 1890 et 1894 par Marcel Fournier<sup>7</sup>.

Quoique toutes deux inachevées et de qualité inégale (surtout celle de Fournier), ces grandes entreprises éditoriales ont eu l'immense mérite de mettre à la disposition des chercheurs une masse énorme de documents. Bien que beaucoup aient déjà été signalés voire édités par leurs prédécesseurs (notamment dans « l'Historia Universitatis Parisiensis » de Du Boulay), il y eut cependant là un élargissement considérable des sources accessibles, en particulier parce que Denifle et Chatelain d'un côté, Marcel Fournier de l'autre firent appel non seulement aux archives universitaires « stricto sensu » mais aussi à des fonds extérieurs, en particulier ceux du Vatican extrêmement riches pour l'histoire universitaire médiévale grâce aux registres pontificaux de lettres et de suppliques. Même si ces éditeurs n'ont pas totalement négligé d'autres types de sources comme les archives royales ou municipales, ce recours massif aux fonds de la papauté et des ordres religieux a imposé une vision très ecclésiastique de l'histoire universitaire, au détriment peut-être de sa dimension sociale et politique. Les introductions dont H. Denifle a pourvu les divers volumes du « Chartularium » n'ont fait qu'accentuer cette image<sup>8</sup>.

En revanche, la France a peu contribué à cette époque à une autre branche de l'histoire universitaire, celle de l'histoire des disciplines, telles que l'histoire de la philosophie, l'histoire de la théologie, l'histoire du droit – alors que ces branches étaient beaucoup plus actives en Allemagne ou en Italie par exemple.

5 Ch.-M.-G. Jourdain, *Index chronologicus chartarum pertinentium ad historiam universitatis Parisiensis* [...], Paris 1862.

6 H. Denifle et É. Chatelain (éd.), *Chartularium Universitatis Parisiensis*, 4 t., Paris 1889–97 ; H. Denifle et É. Chatelain et al. (éd.), *Auctarium Chartularii Universitatis Parisiensis*, 6 vol., Paris 1894–1964 (seuls les deux premiers volumes de « l'Auctarium » sont dus à Denifle et Chatelain, les quatre suivants ont été publiés par divers auteurs entre 1935 et 1964).

7 M. Fournier, *Les statuts et privilèges des universités françaises depuis leur fondation jusqu'en 1789*, 4 t., Paris 1890–94.

8 Sur l'apport personnel de H. Denifle à l'historiographie universitaire, voir les études réunies dans Heinrich Denifle (1844–1905). *Un savant dominicain entre Graz, Rome et Paris. Ein dominikanischer Gelehrter zwischen Graz, Rom und Paris*, A. Sohn, J. Verger et/und M. Zink (éd./Hg.), Paris 2015.

De toute façon, la production historique n'a pas suivi la multiplication des publications documentaires, aucune synthèse comparable à celle de Rashdall<sup>9</sup> n'a vu le jour en France où on recense surtout pour cette époque des articles de détail.

Ce courant d'érudition « positiviste » s'est lui-même progressivement épuisé dans la première moitié du <sup>xx</sup>e siècle, avec d'ultimes éditions de sources, concernant surtout l'université de Paris (derniers volumes de « l'Auctarium » et éditions des registres des facultés de décret et de médecine)<sup>10</sup>, quelques répertoires d'auteurs et d'écrits universitaires<sup>11</sup> et une production historique très faible qui se limite le plus souvent à des plaquettes commémoratives. L'unique synthèse parue à cette époque, celle de Stephen d'Irsay en 1933–35<sup>12</sup>, est d'une médiocrité significative.

## LE RENOUVEAU DES DERNIÈRES DÉCENNIES

Le renouveau de l'histoire des universités médiévales a démarré, en France comme ailleurs, dans les années 1960. Il suffit de rappeler ici la date symbolique de 1965 qui a vu la création de la Commission internationale pour l'histoire des universités faisant suite à la publication du rapport de Sven Stelling-Michaud sur « L'histoire des universités au Moyen Âge et à la Renaissance au cours des vingt-cinq dernières années », rapport présenté en 1960 au Congrès international des Sciences historiques tenu à Stockholm et qui, tout à la fois, soulignait les lacunes de l'historiographie existante et ouvrait un certain nombre de pistes de recherche<sup>13</sup>. Depuis cette date, non seulement la Commission internationale pour l'histoire des universités a continué à fonctionner sans discontinuer, mais des commissions ou associations nationales sont apparues, ainsi que divers groupes de recherche, spécialement en Allemagne et en Italie (« Gesellschaft für Universitäts- und Wissenschaftsgeschichte » ; « Centro interuniversitario per le storia delle Università italiane »), des revues spécialisées ont vu le jour (« History of Universities », « Annali per la storia delle università italiane », « Jahrbuch für Universitäts-geschichte »), des colloques se sont régulièrement réunis, etc. La France, il faut le reconnaître, n'est pas spécialement en pointe dans ces initiatives, mais elle y a cependant occupé une place honorable et les publications portant sur les universités médiévales françaises se sont multipliées ; la belle bibliographie

9 Citée supra note 3.

10 La Faculté de Décret de l'Université de Paris au <sup>xv</sup>e siècle, M. Fournier et al. éd., 4 t., Paris 1895–1942 ; Commentaires de la Faculté de Médecine de l'Université de Paris, E. Wickersheimer éd., Paris 1915. Pour « l'Auctarium », voir supra note 6.

11 On pense en particulier à ceux publiés par P. Glorieux, notamment La littérature quodlibétique, 2 t., Paris 1925–35.

12 St. d'Irsay, Histoire des universités françaises et étrangères, 2 t., Paris 1933–35.

13 S. Stelling-Michaud, L'histoire des universités au Moyen Âge et à la Renaissance au cours des vingt-cinq dernières années, dans : Rapports du XI<sup>e</sup> Congrès international des Sciences historiques, vol. I, Stockholm 1960, p. 97–143. On peut aussi retenir comme point de départ symbolique du renouveau de l'histoire universitaire en France la publication du petit livre de J. Le Goff, Les intellectuels au Moyen Âge, Paris 1957 (nle éd. en 1985). Il est à noter que S. Stelling-Michaud et J. Le Goff furent respectivement le président fondateur et le premier secrétaire de la Commission internationale pour l'histoire des universités.

publiée en 1978–81 par Simonne Guenée est aujourd'hui largement dépassée<sup>14</sup> ; elle peut être mise à jour par la consultation de la bibliographie d'histoire de l'éducation française mise en ligne par l'École Normale Supérieure de Lyon, qui ne se limite évidemment pas à l'histoire universitaire.

Le contexte de ce renouveau de l'histoire universitaire du Moyen Âge est, comme cela avait déjà été le cas à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, double : il y a eu d'une part, dans la société et dans le monde politique, la montée soudaine à partir des années 60 des problèmes et des débats relatifs à l'enseignement supérieur, faisant alterner phases d'agitation paroxystiques comme lors des « événements de mai 68 », périodes d'apaisement et tentatives plus ou moins réussies de réforme. Dans ce contexte, les historiens ont évidemment été convoqués pour essayer, à partir des exemples du passé, d'expliquer les convulsions récentes ou de suggérer des voies de développement pour l'avenir. D'autre part, dans l'analyse du phénomène universitaire, les historiens et plus spécialement les médiévistes ont été précédés et encouragés par les travaux des sociologues du monde étudiant ou professoral<sup>15</sup>, les économistes de l'éducation, les historiens quantitativistes des époques modernes ou contemporaines<sup>16</sup> : autant de problématiques et de méthodes qui, quoique inégalement transposables aux périodes les plus anciennes, ont stimulé la recherche et renouvelé les questionnaires.

Il n'est désormais plus question de grandes éditions imprimées de sources inédites. Tout au plus de la constitution de bases de données informatisées, notamment pour la prosopographie des populations étudiantes (cf. notamment la constitution récente du réseau international « Héloïse », accessible en ligne, qui s'efforce de fédérer les diverses entreprises européennes, nationales ou locales, en la matière et au sein duquel les chercheurs français jouent un rôle important). De toute façon, la documentation mise en œuvre a connu un tel élargissement que ses composantes les plus spécifiques (archives universitaires et ecclésiastiques) n'en constituent plus qu'une part limitée. Désormais, pour une historiographie qui ne sépare plus les universités et les universitaires de la société dans laquelle ils étaient immergés, tout ou presque peut être source.

On a donc sollicité toutes sortes d'« actes de la pratique », tels que les registres de délibération ou les livres de comptes (universitaires ou municipaux), les contrats notariés, les testaments et les inventaires. On a dépouillé les actes du pouvoir souverain (chartes et ordonnances) et les archives judiciaires (celles du Parlement de Paris en particulier). On a glané de multiples informations dans les textes littéraires (chroniques, sermons, théâtre) et plus encore dans les productions universitaires elles-mêmes que l'on a recensées en reconstituant les inventaires des

14 S. Guenée, *Bibliographie de l'histoire des universités françaises des origines à la Révolution*, 2 t., Paris 1978–81.

15 Rappelons par ex., dans le cas de la France, le livre, qui eut un grand retentissement, de P. Bourdieu et J.-Cl. Passeron, *Les héritiers : les étudiants et la culture*, Paris 1964.

16 On pense en particulier au travail pionnier de L. Stone (éd.), *The University in Society*, 2 vol., Londres/Oxford 1975, qui a inspiré en France la monumentale enquête dir. par D. Julia, J. Revel et R. Chartier, *Les universités européennes du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle. Histoire sociale des populations étudiantes*, Paris 1986–89.

bibliothèques universitaires et en étudiant les très nombreux manuscrits issus de l'enseignement, analysés à la fois dans leur forme et dans leur contenu. Cessant de privilégier les seules œuvres novatrices des maîtres les plus fameux, on s'est intéressé aux manuscrits les plus communs, aux écrits anonymes, aux simples notes d'étudiants qui témoignaient du niveau moyen de l'enseignement ainsi que des techniques pédagogiques et des méthodes de travail des maîtres, des bacheliers et des étudiants du Moyen Âge.

Naturellement, cet élargissement de la documentation mise en œuvre a souvent déporté l'intérêt des historiens vers la fin du Moyen Âge – autrement dit les XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles – naguère quelque peu dédaignée car perçue comme moins brillante que le XIII<sup>e</sup> siècle – âge d'or supposé de la scolastique médiévale, ce qui est d'ailleurs discutable – mais à coup sûr plus riche en ce qui concerne ces sources non spécifiques que privilégie désormais l'historien<sup>17</sup>. Il en a résulté, depuis une quarantaine d'années, une production historique foisonnante dont on ne peut présenter ici que les caractéristiques essentielles et les orientations majeures.

C'est évidemment l'université de Paris qui a bénéficié du plus grand nombre de travaux ; il s'agit généralement d'études particulières portant sur tel problème, telle période – celle des origines par exemple<sup>18</sup> –, tel groupe (les médecins)<sup>19</sup>, telle institution (faculté, nation, collège)<sup>20</sup>, tel document exceptionnel, tel événement, etc. Les universités de province en revanche, même si elles ont été plus étudiées que par le passé, l'ont souvent été sous la forme d'études d'ensemble<sup>21</sup>, parfois intégrées d'ailleurs à des monographies urbaines plus larges<sup>22</sup>.

Cette multiplication des recherches, d'allure parfois un peu désordonnée, n'est pas sans inconvénients. Certaines monographies, par exemple de collèges, deviennent un peu répétitives. On préférerait des études comparatives<sup>23</sup>, des tentatives

17 Le premier témoin majeur de ce basculement de l'historiographie vers les universités de la fin du Moyen Âge est sans doute le volume *Les universités à la fin du Moyen Âge*. Actes du Congrès international de Louvain, 26–30 mai 1975, éd. par J. Paquet et J. Ijsewijn, Louvain 1978.

18 Cf. N. Gorochof, *Naissance de l'université. Les écoles de Paris d'Innocent III à Thomas d'Aquin (v. 1200–v. 1245)*, Paris 2012.

19 Cf. D. Jacquart, *La médecine médiévale dans le cadre parisien, XIV<sup>e</sup>–XV<sup>e</sup> siècle*, Paris 1998.

20 Sur les nations, voir M. Tanaka, *La nation anglo-allemande de l'Université de Paris à la fin du Moyen Âge*, Paris 1990. Plusieurs collèges parisiens ont fait l'objet, ces dernières années, de monographies exemplaires : N. Gorochof, *Le collège de Navarre de sa fondation (1305) au début du XV<sup>e</sup> siècle (1418). Histoire de l'institution, de sa vie intellectuelle et de son recrutement*, Paris, 1997 – C. Fabris, *Étudier et vivre à Paris au Moyen Âge. Le collège de Laon (XIV<sup>e</sup>–XV<sup>e</sup> siècles)*, Paris 2005 – Th. Kouamé, *Le collège de Dormans-Beauvais à la fin du Moyen Âge. Stratégies politiques et parcours individuels à l'Université de Paris (1370–1458)*, Leiden/Boston 2005.

21 Voir par ex. *L'Université de médecine de Montpellier et son rayonnement, XIII<sup>e</sup>–XV<sup>e</sup> siècles*, éd. par D. Le Blévec, Turnhout 2004, à compléter par G. Dumas, *Santé et société à Montpellier à la fin du Moyen Âge*, Leiden/Boston 2014, qui ne concerne d'ailleurs que partiellement l'histoire universitaire, ou L. Roy, *L'université de Caen aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. Identité et représentation*, Leiden/Boston 2006 ; les auteurs de ces deux derniers livres sont d'ailleurs des historiennes québécoises.

22 Excellentes pages sur l'université de Poitiers par ex. dans : R. Favreau, *La ville de Poitiers à la fin du Moyen Âge. Une capitale régionale*, 2 t., Poitiers 1978, p. 289–298, 379–392, 473–486.

23 Il en existe cependant, telles que celles d'A. Perraut, *L'architecture des collèges parisiens au Moyen Âge*, Paris 2009, ou de P. Foissac, *Histoire des collèges de Cahors et Tou-*

de pesée globale, à la manière de celle réalisée pour le Saint-Empire par Rainer C. Schwinges<sup>24</sup>, des essais de synthèse<sup>25</sup>, des mises en contexte dans des perspectives sortant du cadre strictement universitaire<sup>26</sup>.

En simplifiant sans doute à l'excès, il est possible d'identifier, au sein de l'historiographie récente, trois courants majeurs qui se sont à peu près succédé chronologiquement, non sans chevauchements. Aucun n'est d'ailleurs spécifiquement français. L'historiographie des universités médiévales relève désormais de problématiques largement partagées par tous les spécialistes européens et nord-américains.

1. – Il y a d'abord eu, dès la fin des années 60, un courant d'histoire sociale, fondé principalement sur les actes de la pratique (matricules, « rotuli »), qui a privilégié, malgré ses limites, l'approche quantitative et statistique – on parlait à l'époque, assez maladroitement, d'« histoire externe » des universités. En fait, il s'agissait d'établir pour les universités médiévales, comme cela s'était fait pour l'époque moderne, avec le maximum de précision, les effectifs étudiants et professoraux, les origines sociales et géographiques des « scolaires », leurs âges, les formes de la mobilité, le déroulement des cursus, les pourcentages de réussite aux grades, les carrières ultérieures, etc. ; toutes données évidemment essentielles pour évaluer la place de l'université dans la société environnante et son rôle comme facteur de dynamisme ou de stabilité sociale<sup>27</sup>.

Par la suite, sans être abandonné, ce genre d'études, qui restent indispensables, a fait place à une approche plus qualitative et anthropologique qui s'est intéressée à l'existence quotidienne des universitaires, aux formes de sociabilité et de solidarité, aux pratiques et aux rituels, aux mentalités et à l'imaginaire, en d'autres termes à l'identité et à la conscience de soi de ces milieux<sup>28</sup> ou, comme on a dit aussi, à leur « portrait social »<sup>29</sup>.

2. – Puis est venu – ou, si l'on préfère, revenu – le temps de l'histoire politique et institutionnelle. La relecture attentive des textes statutaires a amené à s'interroger,

louse (XIV<sup>e</sup>–XV<sup>e</sup> siècles), Cahors 2010, pour les collèges, ou ma propre thèse dactyl., J. Verger, Les universités du Midi de la France à la fin du Moyen Âge (début du XIV<sup>e</sup> siècle – milieu du XV<sup>e</sup> siècle), Univ. de Paris-Sorbonne 1994.

24 R. C. Schwinges, *Deutsche Universitätsbesucher im 14. und 15. Jahrhundert. Studien zur Sozialgeschichte des alten Reiches*, Stuttgart 1986.

25 La dernière en date, *Histoire des universités en France*, dir. par J. Verger, Toulouse, 1986, est déjà un peu ancienne, et J. Verger, *Les universités au Moyen Âge*, Paris 2007, rapide.

26 C'est ce que j'ai essayé de faire dans J. Verger, *Les gens de savoir en Europe à la fin du Moyen Âge*, Paris 1997, qui ne se limite pas aux gradués issus des universités.

27 Exemple de ce type d'approche dans mon article de 1970, *Le recrutement géographique des universités françaises au début du XV<sup>e</sup> siècle d'après les suppliques de 1403*, reproduit dans J. Verger, *Les universités françaises au Moyen Âge*, Leiden/New York/Köln 1995, p. 122–173.

28 Voir par ex. le tout récent livre d'A. Destemberg, *L'honneur des universitaires au Moyen Âge. Essai d'imaginaire social*, Paris 2015.

29 Pour citer W. J. Courtenay, *Parisian Scholars in the Early Fourteenth Century. A Social Portrait*, Cambridge 1999 ; historien américain qui a consacré de nombreux et importants travaux à l'université de Paris au Moyen Âge.

loin de tout anachronisme, sur ce que l'on peut appeler l'« esprit des institutions » universitaires : qu'est-ce, au Moyen Âge, qu'une faculté, une nation, un collège, une assemblée de docteurs, un recteur ? Quel était le statut personnel des universitaires ? Que signifiaient leurs privilèges fiscaux et judiciaires ? Quel était le rôle du serment dans la constitution et la cohésion du corps universitaire<sup>30</sup> ? Comment fonctionnaient les procédures électives dans la vie de l'université ? Bref, on est ainsi amené à s'interroger sur le rôle éventuel de l'université comme laboratoire de la vie politique et associative pour les futures élites sociales qui s'y retrouvaient. C'était là qu'elles pouvaient découvrir les pratiques de la délibération collective, de l'élection, de la représentation. À cet égard, sont particulièrement intéressantes à étudier les fondations d'universités nouvelles (ou de collèges)<sup>31</sup> et les « réformations générales » d'universités déjà existantes<sup>32</sup> ; ce sont des épisodes cruciaux, généralement éclairés par une documentation relativement abondante et où les enjeux institutionnels ressortent assez bien, surtout si on arrive à en restituer le contexte général.

L'autre volet de l'histoire politique des universités est celui des relations entre celles-ci (prises dans leur ensemble ou à travers telle ou telle de leurs composantes) et les pouvoirs extérieurs, ecclésiastiques, princiers ou urbains<sup>33</sup>. Engagements des universitaires dans les débats politiques ou ecclésiologiques de leur temps, ingérences des pouvoirs dans les affaires et les structures de l'université sont des thèmes qui prennent toute leur signification lorsqu'on les étudie pour les périodes de crise, aussi bien du côté du pouvoir royal (affrontement de Philippe le Bel et de la papauté, révoltes des années 1356–58, double monarchie franco-anglaise et guerre civile entre Armagnacs et Bourguignons dans la première moitié du xv<sup>e</sup> siècle) que de celui de la papauté (Grand Schisme et crise conciliaire). Ici aussi, c'est « in fine » la question de l'image de l'université ainsi que du rôle et de l'autorité qu'elle revendiquait ou que les contemporains étaient disposés à lui reconnaître, qui se trouve à nouveau posée<sup>34</sup>.

3. – Enfin, en particulier sous l'impulsion des travaux d'Olga Weijers<sup>35</sup>, les historiens se préoccupent de plus en plus du contenu même des enseignements délivrés dans les

30 Voir par ex. L. Tournier, Serments et pratiques juratoires à l'Université de Paris au Moyen Âge, dans : F. Laurent (éd.), Serment, promesse et engagement : rituels et modalités au Moyen Âge, Montpellier 2008, p. 455–470.

31 Je me permets de citer ici J. Verger, « La fondation de l'université de Bourges (1463–1474), dans : Journal des Savants, juillet–décembre 2014, p. 235–268.

32 Je me permets de citer ici deux articles récents : J. Verger, La première réformation générale de l'université de Paris (1366), dans : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Comptes rendus des séances de l'année 2011. Juillet–octobre 2011, p. 1229–1251, et J. Verger, La réforme du cardinal d'Estouteville (1452) : l'université de Paris entre Moyen Âge et modernité, dans : Les Universités en Europe (1450–1814), Paris 2013, p. 55–76.

33 Cf. par ex. la thèse dactyl de L. Tournier, L'Université de Paris dans les événements politiques du royaume de France (1405–1452), 2 vol., Univ. de Reims/Champagne-Ardennes 2000.

34 Voir par ex. S. Lusignan, Vérité garde le roy. La construction d'une identité universitaire en France (XIII<sup>e</sup>–XV<sup>e</sup> siècle), Paris 1999 ; E. Marmursztejn, L'autorité des maîtres. Scolastique, normes et société au XIII<sup>e</sup> siècle, Paris 2007.

35 Ne citons ici de ses nombreux travaux que O. Weijers, Le maniement du savoir. Pratiques intellectuelles à l'époque des premières universités (XIII<sup>e</sup>–XIV<sup>e</sup> siècles), (Studia Artistarum. Subsidia), Turnhout 1996.

universités, non plus dans la perspective traditionnelle de l'histoire des idées et des doctrines – non que celle-ci ait d'ailleurs perdu son intérêt, comme en témoignent encore d'excellentes et érudites monographies, en particulier celles dues à Zénon Kaluza<sup>36</sup> –, mais dans celle d'une histoire du travail intellectuel (dans les diverses disciplines correspondant aux diverses facultés des universités médiévales) par une approche combinant l'analyse des statuts, la reconstitution des bibliothèques et l'examen des œuvres conservées elles-mêmes – « auctoritates », « originalia », gloses, florilèges, répertoires, commentaires, questions, etc.<sup>37</sup>

Il s'agit d'abord de savoir ce qui était réellement enseigné dans les universités médiévales, ce qui était négligé ou marginalisé, ce qui était prohibé enfin ; l'étude des condamnations universitaires et des censures a donné matière ces dernières années à quelques recherches très stimulantes<sup>38</sup>. Il s'agit ensuite de se demander comment cet enseignement était organisé et assuré. Par-delà la typologie classique des exercices (leçons ordinaires ou cursives, disputes ordinaires ou quodlibétiques), ce sont les données fondamentales de l'activité intellectuelle qui se trouvent en cause : la langue (latin ou vernaculaire), la parole, l'écriture, la lecture, la mémoire etc. Enfin, le propre des universités médiévales, par rapport aux écoles antérieures, ayant été d'avoir inséré les études dans un cadre contraignant de programmes, de cursus et d'examens menant à des diplômes, il est apparu logique de s'intéresser aux techniques concrètes de la « lectio » et de la « disputatio », aux procédures d'évaluation et d'examen, aux rituels de collation des grades, à la rhétorique des discours universitaires<sup>39</sup> ; le sujet est d'autant plus complexe que les pratiques effectives s'écartaient parfois notablement des dispositions statutaires.

Au total, on pourra ainsi en arriver à reposer, avec prudence, la vieille « quæstio vexata » (depuis les humanistes) des finalités, de l'efficacité réelle, de la valeur intellectuelle et morale des enseignements « scolastiques » : ne permettaient-ils que la transmission de savoirs déjà établis ou autorisaient-ils, pour parler en termes un peu anachroniques, la recherche et le progrès ? Inculquaient-ils au moins une certaine tournure d'esprit, des principes de méthode, une exigence de rationalité ? Les grades auxquels ils aboutissaient et qui jouissaient dans les sociétés médiévales d'un prestige certain, étaient-ils des garanties de compétence intellectuelle, théorique et/ou pratique, ou de simples brevets d'honorabilité sociale ? Etc.

## CONCLUSION

Une mise au point sur une tendance historiographique en devenir n'appelle pas de longue conclusion. L'histoire des universités médiévales, pratiquée en France comme

36 Par ex. Z. Kaluza., Les querelles doctrinales à Paris. Nominalistes et réalistes aux confins du XIV<sup>e</sup> et du XV<sup>e</sup> siècle, Bergamo 1988.

37 Voir par ex. L'enseignement des disciplines à la Faculté des arts (Paris et Oxford, XIII<sup>e</sup>–XIV<sup>e</sup> siècles), éd. par O. Weijers et L. Holtz (Studia Artistarum, 4), Turnhout 1997.

38 Cf. L. Bianchi, Censure et liberté à l'université de Paris (XIII<sup>e</sup>–XIV<sup>e</sup> siècles), Paris 1999.

39 Cf. J. Verger, « Examen privatum, examen publicum. Aux origines médiévales de la thèse », dans : Mélanges de la Bibliothèque de la Sorbonne, 1, 1993 (=Éléments pour une histoire de la thèse), p. 15–43.

ailleurs par une cohorte restreinte mais dynamique de jeunes – et moins jeunes – historiens, est aujourd'hui un secteur actif de la recherche, où le travail ne manque pas pour les années à venir. Si on veut cependant que cet élan ne s'épuise pas en monographies répétitives ou en études de détail trop partielles, il faudrait veiller à garder le souci :

- de recenser et caractériser les sources les plus prometteuses,
- d'ouvrir des perspectives suffisamment larges faisant appel aux études comparées, soit entre universités françaises, soit entre universités françaises et étrangères,
- de ne pas oublier de produire les synthèses et les bilans, évidemment provisoires mais indispensables, qui doivent périodiquement baliser et relancer la recherche ; il faut ici rappeler en particulier à quel point une histoire générale de l'université de Paris, tenant compte des acquis les plus récents de la recherche (sur le modèle de celles dont ont récemment bénéficié Oxford ou Cambridge)<sup>40</sup>, serait utile,
- de replacer enfin l'histoire des universités dans des contextes plus larges – ceux des pratiques éducatives, ceux des évolutions sociales et politiques, ceux des courants culturels – à la fois dans une perspective synchronique – replacer l'université en son temps –, soit peut-être même, ce qui est sans doute plus délicat mais pas nécessairement vain, dans une perspective diachronique de longue durée : puisque l'université est une des plus anciennes institutions européennes – et aujourd'hui même mondialisées – encore vivantes, quelle signification et quelle portée assigner à cette remarquable pérennité ?

#### ABSTRACT

The article summarizes the historiography of the history of medieval universities from the 19<sup>th</sup> century to recent approaches of the beginning 21<sup>st</sup> century. It includes the appearance of critical editions of fundamental sources and their commentaries, the development of historiography from an institutional history of single universities to modern comparative perspectives, recent studies on social, institutional and political history, as well as the history of ideas and terminologies. In particular, the article focuses on international and interdisciplinary historiography and presents a long-needed review on this subject. Because of its contextual argumentation it offers not least an instructive introduction to late medieval intellectual history and its modern historiography.

40 The History of the University of Oxford, T.H. Aston (gen. ed.), 8 vol., Oxford 1984–2000 ; A History of the University of Cambridge, Chr. N.L. Brooke (gen. ed.), 4 vol., Cambridge 1988–2004.



# L'HISTOIRE DES UNIVERSITÉS DE FRANCE À L'ÉPOQUE MODERNE (XVI<sup>E</sup>–XVIII<sup>E</sup> SIÈCLES)

Un état de la recherche récente (2000–2014)

*Boris Noguès*

L'historiographie des universités françaises de l'époque moderne pourrait se prévaloir d'une tradition très ancienne. Depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, de nombreux ouvrages à caractère historique accordent en effet une place importante aux institutions universitaires. À l'intérieur de cette production, deux types d'écrits doivent cependant être distingués : ceux qui traitent de l'histoire de l'université au titre des antiquités et des curiosités urbaines, généralement dus à des auteurs extérieurs à l'université, et ceux qui s'inscrivent dans une histoire mémorielle et militante, rédigés par les membres de l'université. Le premier genre, dont le « Théâtre des antiquitez de Paris » de Jacques Du Breul paru en 1612 fournit un bon exemple, se caractérise par l'extrême fragmentation de l'approche, puisqu'une chapelle ou un collège universitaire y sont abordés de la même manière, à travers des notices individuelles qui les désignent comme des curiosités ou des monuments.<sup>1</sup> Le succès de ce genre ne se dément pas jusqu'au XIX<sup>e</sup> voire au XX<sup>e</sup> siècle, avec des monuments érudits, comme celui de Dom Félibien, publié en 1725,<sup>2</sup> et la publication de véritables monographies d'établissements, comme celle en 1870 de Marie-Dominique Chapotin, « Une Page de l'Histoire du Vieux Paris : Le Collège de Dormans-Beauvais et la Chapelle Saint Jean-l'Évangéliste »<sup>3</sup>, dont le titre dit bien la perspective : l'inscription, au moins proclamée, dans l'histoire de la ville de Paris, et la difficulté de rompre avec la tradition séculaire précédemment décrite.

Sous des formes évolutives, ce genre monographique a suscité la production la plus régulière jusqu'à nos jours. Si le temps des érudits du XIX<sup>e</sup> siècle est désormais passé, les universités françaises elles-mêmes cultivent encore volontiers leur propre histoire, comme ailleurs en Europe.<sup>4</sup> On peut ainsi citer, pour ne retenir que quelques-unes des histoires postérieures à 2000, celles écrites par et sur les universités de

- 1 Jacques Du Breul, *Le Théâtre des antiquitez de Paris, où est traicté de la fondation des églises et chapelles de la cité, université, ville et diocèse de Paris, comme aussi de l'institution du parlement, fondation de l'université et collèges et autres choses remarquables*, Paris 1612.
- 2 Dom Michel Félibien, *Histoire de la ville de Paris*, composée par D. Michel Félibien reveue, augmentée et mise au jour par D. Guy-Alexis Lobineau, Paris 1725 (comporte une notice historique érudite pour chaque collège universitaire).
- 3 Marie-Dominique Chapotin, *Une Page de l'Histoire du Vieux Paris: Le Collège de Dormans-Beauvais et la Chapelle Saint Jean-l'Évangéliste*, Paris 1870.
- 4 Sur ce phénomène, voir Pieter Dhondt (éd.), *University Jubilees and University History Writing*, Leiden 2014, ainsi que, sur l'histoire de l'éducation en général, Pierre Caspard, *L'historiographie de l'éducation dans un contexte mémoriel*, in : *Histoire de l'éducation* 121 (2009) p. 67–82.

Nantes, d'Orléans ou de Perpignan.<sup>5</sup> Joliment illustrées, elles se caractérisent par un fort soutien institutionnel (le président de l'université se réservant souvent la préface en échange du financement) ; par la faible spécialisation des auteurs dans l'histoire universitaire, du moins pour les périodes anciennes (Charles Vulliez constituant l'exception) ; pour la plupart, par la rareté des recherches originales appuyées sur des dépouillements de sources ; enfin et en conséquence, par la difficulté très souvent à renouveler l'histoire de ces universités et à s'inscrire dans la recherche la plus en pointe. Chaque université y est ainsi étudiée pour elle-même et présentée comme un isolat, à l'image de la dernière histoire en date de l'université de Paris.<sup>6</sup>

L'autre veine, produite ou suscitée dans les périodes de tension par les universitaires eux-mêmes, vise à défendre l'identité, le prestige et les intérêts universitaires. Partisane à l'origine, cette histoire n'en propose pas moins une réflexion approfondie sur ce qu'est ou devrait être l'université. Une journée d'études, tenue à Paris en 2012 et consacrée au recteur de l'université de Paris César-Egasse du Boulay (ca. 1605–1678) et à son *<Historia universitatis parisiensis>* parue à partir de 1665, voit d'ailleurs dans ce livre la naissance véritable de l'historiographie universitaire française.<sup>7</sup> L'organisation de cette journée d'études témoigne par ailleurs de l'effort récemment engagé par les historiens médiévistes et modernistes d'aujourd'hui pour renouer les fils d'une tradition historiographique interrompue – on y reviendra – et pour repenser la production historique sur les universités françaises dans un cadre plus large.

Rappeler comme on vient de le faire le principal clivage qui traverse depuis quatre siècles cette historiographie permet d'emblée d'opposer schématiquement deux approches différentes de l'histoire de l'université : la monographie isolée rédigée par des auteurs parfois très érudits mais qui ne se sont pas spécialisés dans l'histoire des universités ; les travaux et réflexions des universitaires sur le fonctionnement de l'université, envisagée dans son environnement social, politique ou religieux. Pour grossière qu'elle soit, cette catégorisation offre un premier cadre

- 5 Paul Carmignani (dir.), *L'Université de Perpignan, tradition humaniste et modernité scientifique, de 1350 à 2000*, Perpignan 2001 ; Gérard Emptoz, *Histoire de l'Université de Nantes, 1460–1993*, Rennes 2002 ; Annie Henwood, Françoise Michaud-Frejavielle, Charles Vulliez, *Sept cents ans d'université à Orléans*, Orléans 2006 (71 p. !).
- 6 André Thuillier, *Histoire de l'université de Paris et de la Sorbonne*, 2 vol., Paris 1994. Dans le compte rendu que fait de ce livre Laurence Brockliss, malgré les qualités qu'il lui prête, on peut lire qu'il s'agit d'une « histoire de l'université écrite dans l'isolement » qui « ne peut être que le point de départ pour une véritable histoire moderne de l'université de Paris » (*Histoire de l'éducation* 77 (1998), p. 45).
- 7 « Naissance d'une historiographie universitaire César Égasse du Boulay (ca. 1600–1678) – sources et méthodes d'un historien de l'université de Paris », journée d'études organisée le 17 décembre 2012 par Thierry Kouamé et Thierry Amalou, université de Paris I (actes à paraître). Contenu et participants à la journée disponibles à l'adresse [http://lamop.univ-paris1.fr/IMG/pdf/Programme\\_de\\_la\\_journee\\_d\\_etudes.pdf](http://lamop.univ-paris1.fr/IMG/pdf/Programme_de_la_journee_d_etudes.pdf). La date de consultation de ce site, ainsi que pour tous ceux qui sont cités par la suite, est mars 2016. *Historia universitatis parisiensis ipsius fundationem, nationes, facultates, magistratus, decreta, censuras et judicia in negociis fidei, privilegia, comitia, legationes, reformationes [...]* Authore Caesare Egassio Bulaeo eloquentiae emerito professore, antiquo rectore et scriba ejusdem universitatis, Paris 1665–1673, 6 vol.

d'analyse de la production historique et permet de situer utilement les différents travaux. La présente contribution privilégiera plutôt le second type de publications, qui proposent une histoire thématique et problématisée de l'université tout en s'inscrivant dans les approches et les finalités de la recherche historique actuelle. Elle n'entend donc pas énumérer et analyser les multiples monographies à vocation commémorative. Cette orientation posée, il serait injuste et scientifiquement infondé de rejeter en bloc toute étude à caractère monographique, certaines s'inscrivant parfaitement dans les questionnements actuels de la recherche et ayant permis l'avancée de celle-ci à travers des études de cas précises.

On notera enfin que la taxinomie des travaux qui vient d'être esquissée a déjà été proposée par d'autres, avec davantage de détail et de nuances, notamment dans deux publications qui proposent à la fois un bilan et une réflexion sur la longue durée de l'historiographie des universités françaises modernes. La première de ces publications, due à Marie-Madeleine Compère, porte sur la seule université de Paris (dont l'historiographie est cependant de très loin la plus riche en France) et retrace son évolution depuis le XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle.<sup>8</sup> La seconde, rédigée en 2011 par Dominique Julia, est plus récente et plus générale.<sup>9</sup> Il y propose une analyse de la production des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, à partir de la bibliographie très complète établie en 1978 par Simone Guenée,<sup>10</sup> et une présentation des avancées des trente dernières années. On ne peut qu'inviter le lecteur intéressé par une analyse détaillée de l'historiographie ancienne (XIX<sup>e</sup>–XX<sup>e</sup> siècles) des universités françaises à s'y reporter. L'ensemble pourra être utilement complété et actualisé par la « Bibliographie de l'histoire de l'éducation française », entreprise de veille scientifique qui entend recenser toutes les publications qui intéressent ce champ (pour la France)<sup>11</sup> et, d'autre part, par la bibliographie régulièrement éditée à la fin de chaque livraison de la revue « History of Universities ». En s'appuyant sur ces différentes sources, on dressera ici un bilan de la recherche actuelle sur les universités françaises de l'époque moderne (est-elle si faible qu'on le dit ?), avant de préciser les thèmes et les approches qui la caractérisent depuis une quinzaine d'années et d'indiquer les chantiers qui semblent mobiliser le plus largement les historiens aujourd'hui. Renonçant à toute prétention d'exhaustivité (et assumant une moindre attention portée ici aux monographies les plus répétitives), le paysage ainsi brossé relève de choix. A défaut d'être absolument objectifs, les recherches systématiques et les comptages auxquels on a procédé en limiteront l'arbitraire.

8 Marie-Madeleine Compère, *Les collèges français. 16<sup>e</sup>–18<sup>e</sup> siècles. Répertoire 3 Paris, Paris/Lyon/Rouen 2002*, p. 11–18 « L'historiographie de l'université de Paris ». On renvoie également au plus ancien mais utile Id., *L'histoire de l'éducation en Europe. Essai comparatif sur la manière dont elle s'écrit*, Paris 1995.

9 Dominique Julia, *L'historiographie des universités françaises à l'époque moderne*, in : Lucien Bély, (préfacier), *Les universités en Europe (1450–1814)*, Paris 2013, p. 13–54.

10 Simone Guenée, *Bibliographie de l'histoire des universités françaises des origines à la Révolution*, Paris 1978–1981, 2 vol.

11 La « Bibliographie de l'histoire de l'éducation française » est disponible en ligne à l'adresse <<http://bhef.ish-lyon.cnrs.fr/>>. La base contient plus de 19 000 notices, correspondant aux travaux parus entre 1996 et 2010, et est en cours d'actualisation pour les années 2011–2014.

## UN DOMAINE NÉGLIGÉ ?

C'est un lieu commun que de déplorer la faiblesse des recherches sur l'histoire de l'université française moderne, comparée en particulier à l'abondance et à la richesse des travaux consacrés à la période médiévale<sup>12</sup> ou à ce qui se pratique dans d'autres pays. Cette faiblesse relative à l'échelle européenne serait ainsi manifestée par l'inexistence en France des revues d'histoire spécialisées, telles les *Annali di Storia della Università italiana* ou le *Jahrbuch für Universitätsgeschichte*. Les raisons susceptibles d'expliquer cette faiblesse ne manquent pas. Concurrencées depuis le XIX<sup>e</sup> siècle par les « grandes écoles » comme Polytechnique ou l'École normale supérieure qui attirent les meilleurs étudiants et, depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle, par de grands organismes scientifiques comme le CNRS, qui offrent des conditions plus favorables à la recherche, les universités françaises n'ont pas dans leur patrie l'éclat de leurs voisines européennes ou américaines. Ce désamour est particulièrement fort pour la période qui s'étend du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, vue comme une période de décadence de l'institution, de plus en plus sclérosée intellectuellement et socialement, alors qu'on prête aux universités médiévales le rôle enviable de principal foyer de culture et d'innovation intellectuelle.<sup>13</sup> De plus, les universitaires français d'aujourd'hui ne se sentent pas les héritiers de leurs prédécesseurs de l'Ancien Régime ou du XIX<sup>e</sup> siècle. La généalogie de l'institution fut en effet brisée par la Révolution qui supprime en 1793 les universités et par la refondation en trompe-l'œil de Napoléon qui ne recrée en 1808, derrière l'appellation trompeuse d'« Université impériale », qu'une sorte de grand ministère destiné à chapeauter tout l'enseignement, dans lequel les facultés ne sont que des annexes développées des lycées.<sup>14</sup> Éclatées à la suite de la loi Faure de novembre 1968 en de multiples universités nommées suivant leur lieu d'implantation et un numéro (Paris 1, Paris 2, et cetera), puis aujourd'hui enjointes de fusionner, ces institutions ont connu ces dernières décennies d'incessantes reconfigurations qui n'ont pas davantage favorisé la culture d'une forte identité ou d'une mémoire.<sup>15</sup> Certes, *Universitas semper reformanda est*, mais l'histoire française semble de ce point de vue particulièrement chaotique. Outre cette histoire malheureuse, des facteurs de nature historiographique pourraient

12 Dominique Julia relève ainsi à partir des informations fournies par Simone Guenée, soit jusqu'en 1980, que le Moyen-Âge recueille treize fois plus d'occurrences que la période moderne : Julia, *L'historiographie* (voir note 9), p. 17.

13 Sur cette image construite dès la Renaissance par les humanistes (Ramus, Rabelais en France), on peut retenir le bilan synthétique et récent qu'en tire Jacques Verger, dans *L'Histoire des universités XII<sup>e</sup>–XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris 2012 : « On a longtemps porté peu d'intérêt aux universités de l'époque moderne (XVI<sup>e</sup>–XVIII<sup>e</sup> siècle) qui ne semblent plus jouer le rôle de foyer culturels dynamiques et créateurs qui avait été le leur au Moyen Âge » (p. 48) et les indications qu'il donne p. 65–67, « décalages et dysfonctionnements ». Voir aussi sur cette image Dominique Julia, *L'historiographie* (voir note 9), p. 17 et p. 19.

14 Sur l'université napoléonienne, voir par exemple les jugements sévères de Victor Karady, in : Jacques Verger (dir), *Histoire des universités en France*, Toulouse 1986, p. 310 et celui d'Antoine Prost, *Histoire de l'enseignement en France 1800–1967*, Paris 1968, p. 223.

15 C'est sur cette idée que s'ouvre l'article cité de Dominique Julia, *L'historiographie* (voir note 9), p. 13–16.

également être avancés. Le XX<sup>e</sup> siècle est en France celui de l'école des Annales, qui a constitué jusqu'aux années 1980 pour l'histoire des universités une sorte de « trappe historiographique », puisqu'elle tourne délibérément le dos à la fois à une histoire érudite privilégiant l'édition de sources, à l'histoire des idées alors que prime longtemps l'histoire des « structures » (en particulier économiques), et enfin à une histoire des élites quand le commun mobilise toute l'attention.

Au-delà de ces handicaps, dont certains sont toujours d'actualité, le constat maintes fois répété d'une faiblesse récurrente des études sur l'université moderne en France reste-t-il valable aujourd'hui ? Quelques comptages dans les revues spécialisées et parmi les ouvrages parus ces quinze dernières années permettront d'apprécier le poids de ces études. Dans la revue française « Histoire de l'éducation » on trouve entre 2000 et 2012 huit articles qui abordent le monde des universités modernes, soit un peu moins de 5 % des 170 articles publiés au cours de la période.<sup>16</sup> L'ensemble n'est finalement pas si négligeable, compte tenu du champ couvert par une revue consacrée à toutes les formes d'éducation, depuis la petite enfance jusqu'à l'enseignement supérieur. On peut repérer neuf auteurs différents pour ces huit articles, signe d'un vivier assez diversifié. Les dates de publication se distribuent de manière régulière, assurant ainsi une présence assez constante de cet objet d'étude dans la revue. Les thèmes sont également diversifiés, avec des articles traitant du fonctionnement institutionnel, de l'architecture, du contenu ou des formes de l'enseignement.

Un élément frappe cependant : tous se rattachent aux collèges ou à la faculté des arts et les facultés supérieures de théologie, droit et médecine apparaissent comme les grandes absentes de cette revue. Il est vrai qu'à l'exception de la théologie l'étude des facultés de droit et de médecine échappe d'une manière générale aux historiens patentés pour être plutôt menée par des juristes ou des médecins. Les premiers disposent depuis 1984 d'une « Revue d'histoire des facultés de droit et de la culture juridique, du monde des juristes et du livre juridique » à laquelle se sont ajoutées en 1997 les « Etudes d'Histoire du Droit et des Idées Politiques ». Professeurs de droit et de médecine orientent volontiers leurs étudiants vers des thèses d'histoire de leur discipline, mais un contenu jugé étroitement disciplinaire<sup>17</sup> (logique du point de

16 Comptage effectué à partir des numéros disponibles en ligne à l'adresse <<http://histoire-education.revues.org/>>. Les articles d'Histoire de l'éducation retenus sont les suivants : M. M. Compère et B. Noguès, La direction d'établissement dans les collèges de l'université de Paris sous l'Ancien Régime, in : n° 90 (2001) ; M. Le Cœur, Des collèges médiévaux aux campus, in : n° 102 (2004) ; L. Brockliss, Contenir et prévenir la violence. La discipline scolaire et universitaire sous l'Ancien Régime (XVII<sup>e</sup>–XVIII<sup>e</sup> siècles), in : n° 118 (2008) ; P. Marchand, La violence dans les collèges au XVIII<sup>e</sup> siècle, in : n° 118 (2008) ; A. Firode, Le cartésianisme dans le cours de philosophie au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, in : n° 120 (2008) ; M. M. Compère, M.-D. Couzinet, O. Pedeflous, Éléments pour l'histoire d'un genre éditorial. La feuille classique en France aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, in : n° 124 (2009) ; B. Noguès, La maîtrise ès arts en France aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Rites universitaires, épreuves scolaires et usages sociaux d'un grade, in : n° 124 (2009) ; C. Lehmann, Les multiples facettes des cours de chimie en France au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, in : n° 130 (2011).

17 De manière significative, il n'existe pas de revue d'histoire des facultés de médecine et la principale revue traitant (entre autres) de l'enseignement de la médecine s'intitule « Histoire des sciences médicales », ce qui montre bien que l'institution universitaire n'est pas au centre de ces recherches.

vue des producteurs, futurs juristes ou médecins) a cependant empêché le lien entre ce courant et le milieu des historiens de l'université, à la différence de ce que l'on observe ailleurs en Europe.<sup>18</sup> L'exception notable mais isolée est d'ailleurs constituée d'un ouvrage venu... d'Angleterre.<sup>19</sup> Force est donc de constater qu'historiens de l'université et historiens des disciplines supérieures s'ignorent largement en France. Au-delà de la seule analyse de la revue *« Histoire de l'éducation »*, ce jugement est confirmé par l'examen des autres publications, comme on le verra par la suite.

Un comptage similaire a été réalisé dans les tables de la revue *« History of Universities »*, plus spécialisée comme son nom l'indique, et supposée rendre compte de l'état de la recherche internationale. Pour la période 1997–2014, six articles abordent notre sujet, soit 5 % des 122 articles pris en compte.<sup>20</sup> À titre de comparaison, ce nombre place les universités françaises de l'époque moderne au même niveau que leurs homologues germaniques, néerlandaises, italiennes ou espagnoles (6 à 3 articles) mais loin derrière Oxbridge (19 articles, soit 15 % du total). S'il n'y a donc pas de particularisme français très marqué en la matière, on relève que les derniers articles datent de 2008 (signe d'une forme d'épuisement ?). Les thèmes privilégiés diffèrent de la revue *« Histoire de l'éducation »* : la prosopographie et l'histoire des institutions dominent dans *« History of Universities »*. À l'exception de Laurence Brockliss, aucun auteur n'est commun aux deux listes, signe que la jonction entre les chercheurs français et les anglo-saxons reste à réaliser et d'une forme d'isolement des Français (du moins si l'on retient une publication dans *« History of Universities »* comme un indice pertinent). Enfin, le déséquilibre entre les périodes médiévale et moderne perdure, puisqu'entre 1997 et 2014 on recense 18 articles consacrés aux universités médiévales françaises dans *« History of Universities »* (15 % des publications), dont les auteurs sont cette fois-ci aussi bien français qu'anglo-saxons.

Plus largement que dans ces deux revues, la production et le milieu des historiens actifs sur cette question au cours des quinze dernières années peuvent naturellement être appréhendés à travers la publication de thèses ou de livres, ainsi que par la participation aux colloques spécialisés. Dans la première catégorie, on pourrait retenir

18 On le constate par exemple à la lecture des tables du *« Jahrbuch für Universitätsgeschichte »*, qui mêlent articles sur les contenus enseignés et histoire des institutions proprement dites.

19 Laurence Brockliss et Colin Jones, *The medical world in Early Modern France*, Oxford 1997.

20 Tables de la revue peuvent être consultées en ligne à l'adresse <http://ukcatalogue.oup.com/category/academic/series/history/hou.do>. Les articles retenus sont les suivants : Lyse Roy, *University Officers and the Universities > Institutional Crisis: Caen 1450–1549*, in : XV (1997–1999) ; Thomas O'Connor, *The Role of Irish Clerics in Paris University Politics 1730–1740*, in : XV (1997–1999) ; Michael Sharratt, *Theology and Philosophy at the English College, Douai : A Handlist of Sources*, in : VIII/2 (2003) ; Peter Sharratt, Peter Ramus, *« L'Affaire du Pré-aux-Clercs »*, and *Social Reform*, in : XIX/1 (2004) ; James K. Farge, *Sources and Problems Facing the Prosopographer of the University of Paris in the Early Modern Era*, in : XXII/2 (2008) ; Laurence W. B. Brockliss, *The Collège de Montaigu in the Seventeenth and Eighteenth Centuries*, in : XXII/2 (2008). On notera que l'équivalent international le plus proche de la revue française *« Histoire de l'éducation est Paedagogica historica »* : pour ne pas multiplier à l'infini les éclairages, on ne présente pas ici d'analyse de ses publications, mais la place des universités françaises modernes y est très marginale, car elle n'apparaît que dans des articles dont l'objet principal est autre.

une bonne dizaine de travaux originaux.<sup>21</sup> Leur point dénominateur commun est l'intérêt porté aux hommes de l'université, qu'il s'agisse des étudiants (Marie-Claude Tucker, James K. Farge, Hélène Berlan et surtout Patrick Ferté), des professeurs (Joel Siepierski, Lyse Roy, Liam Chambers, James K. Farge, Boris Noguès) ou des imprimeurs qui sont liés à cette institution (Véronique Meyer). On retrouve logiquement dans cette liste une bonne partie des auteurs repérés dans les revues précédemment étudiées. Il convient de préciser qu'après la forte moisson opérée entre 2002 et 2007 la production semble se tarir (publiée en 2013 seulement, la thèse d'Hélène Berlan avait été soutenue dès 2000). Les colloques permettent aussi de balayer efficacement le paysage de la recherche et de repérer plus largement les historiens qui se sont récemment intéressés aux universités modernes : les six séries d'actes de colloque tenus en France recensés depuis 1999 (soit environ un tous les trois ans) font ainsi apparaître une quinzaine de contributeurs supplémentaires.<sup>22</sup>

- 21 Ont été retenus les livres suivants : Marie-Claude Tucker, *Maîtres et étudiants écossais à la Faculté de droit de l'Université de Bourges (1480–1703)*, Paris 2001 ; Jacques M. Grès-Gayer, *Le Gallicanisme de Sorbonne. Chroniques de la Faculté de Théologie de Paris (1657–1688)*, Paris 2002 ; Véronique Meyer, *L'illustration des thèses à Paris dans la seconde moitié du xvii<sup>e</sup> siècle – Peintres, graveurs, éditeurs*, Paris 2002 ; Joel Arthur Siepierski, *The Politics of Education: The University of Poitiers, 1590–1820*, thèse de State University of New York, Buffalo 2002 ; Patrick Ferté, *Répertoire géographique des étudiants du Midi de la France : 1561–1793. Pour une prosopographie des élites*, Albi/Toulouse 2002–2013 (6 volumes, voir détail note 33) ; Liam Chambers, Michael Moore ca. 1639–1726 : provost of Trinity, rector of Paris, Dublin/Portland 2005 ; Lyse Roy, *L'université de Caen aux xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles. Identité et représentation*, Leiden/Boston 2006 ; James K. Farge (éd.), *Students and Teachers at the University of Paris : The Generation of 1500. A Critical Edition of Bibliothèque de l'Université de Paris (Sorbonne), Archives, Registres 89 and 90*, Leiden/Boston 2006 ; Boris Noguès, *Une archéologie du corps enseignant. Les professeurs des collèges parisiens aux xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles (1598–1793)*, Paris 2006 ; Jacques M. Grès-Gayer, *D'un jansénisme à l'autre : chroniques de la Sorbonne (1696–1713)*, Paris 2007 ; Hélène Berlan, *Faire sa médecine à Montpellier au xviii<sup>e</sup> siècle. Recrutement et devenir professionnel des étudiants montpelliérains (1707–1789)*, Montpellier 2013.
- 22 Ont été retenus les actes de colloque suivants : François Cadilhon, Jean Mondot, Jacques Verger (dir.), *Universités et institutions universitaires européennes au xviii<sup>e</sup> siècle*, Bordeaux 1999 (avec des contributions, concernant la France moderne, de R. Grandroute, B. Noguès, F. Cadilhon) ; Michel Bideaux et Marie-Madeleine Fragonnard (dir.), *Les échanges entre les universités européennes à la Renaissance. Colloque international organisé par la Société française d'étude du xvi<sup>e</sup> siècle et l'Association Renaissance – Humanisme – Réforme*, Valence, 15–18 mai 2002, Genève 2003 (contributions sur l'espace français de H. de Ridder-Simoens, James K. Farge, J.-M. Le Gall, M. Huchon, P. Ferté, M. Magnien, M.-C. Tucker, J. Balsamo, A. Balsan, M. Venard, I. Maclean) ; Patrick Ferté et Caroline Barrera (dir.), *Étudiants de l'exil. Migrations internationales et universités refuges (xvi<sup>e</sup>–xx<sup>e</sup> siècles)*, Toulouse 2010 (contributions de L. Brockliss, P. Ferté) ; Jean Hiernard, Denise Turrel et Yannys Delmas-Rigoutsos (dir.), *Les routes européennes du savoir. Vita Peregrinatio. Fin du Moyen Âge–xvii<sup>e</sup> siècle*, Paris 2011 (hormis l'introduction due à W. Frijhoff, et une première partie consacrée aux bases de données numériques en Europe à diverses époques présentées par plusieurs auteurs, les deux tiers des contributions sont de la plume du seul Jean Hiernard) ; Lucien Bély (préfateur), *Les universités en Europe (1450–1814)*, Paris 2013 (avec des contributions de D. Julia, T. Amalou, B. Noguès, P. Ferté) ; Thierry Amalou et Boris Noguès, *Les Universités dans la ville. xvi<sup>e</sup>–xviii<sup>e</sup> siècle*, Rennes 2013 (contributions sur la France de B. Noguès, G. Rideau, T. Amalou, B. Belhoste). On pourrait y ajouter, même s'il ne s'agit pas d'actes de colloque, un numéro

Si l'on y ajoute pour être tout à fait complet les deux colloques tenus en 2012 et 2014 dont les actes ne sont pas encore publiés, c'est encore huit personnes qu'il conviendrait d'intégrer à titre d'une contribution ponctuelle.<sup>23</sup>

Cette description du paysage de la recherche pourrait naturellement être développée, affinée et complétée par la liste des publications réalisées hors des lieux les plus attendus qui ont été utilisés ici. Une recherche dans la « Bibliographie de l'histoire de l'éducation française »<sup>24</sup> à partir du terme « université » pour la période XVI<sup>e</sup>–XVIII<sup>e</sup> siècles permet ainsi d'extraire 99 notices et de repérer quelques autres articles dispersés dans diverses revues scientifiques. Mais, sans courir après une illusoire exhaustivité et en se limitant aux publications de la recherche récente qui ont paru les plus significatives, le tableau brossé plus haut permet déjà de formuler quelques remarques. Si l'on additionne livres et colloques, on atteint près d'une vingtaine d'items (18) assurant une présence régulière du sujet dans l'actualité de la recherche, ce qui montre qu'il est loin d'être négligé. Les études dans ce domaine sont alimentées par un noyau dur de moins d'une dizaine de chercheurs régulièrement actifs depuis 2000, dont les noms apparaissent de manière récurrente dans tous les types de publications mentionnées ici, qu'ils soient plutôt spécialistes de la faculté de théologie (Farge, Grès-Gayer, Amalou), des étudiants (Ferté, Hiernard) ou plus généralistes (Brocliss, Roy, Noguès).<sup>25</sup> La publication des colloques est concentrée sur les années 2010–2013, ce qui dément tout désintérêt pour la question, montrant au contraire, avec la participation d'historiens moins directement spécialisés, qu'elle a su récemment attirer au-delà du premier cercle. Recensés de manière très extensive, 45 noms apparaissent dans les publications depuis 1999, soit une trentaine d'historiens qui se sont ponctuellement joints aux auteurs récurrents. Pour donner un sens à cette description des acteurs, il conviendrait cependant de disposer d'évaluation comparable dans les pays voisins.<sup>26</sup> Dans le détail, les « thèmes qui sont privilégiés dans ces études témoignent, au moins pour les livres tirés de thèses, d'une assez forte homogénéité de la recherche, directement inspirée d'une nouvelle tradition historiographique qui s'est affirmée à la fin des années 1980.

spécial de la revue des « Annales du Midi », n° 268, octobre–décembre 2009, consacré aux Universités du Midi de la France à l'époque moderne (articles de P. Ferté, J. Slonina, G. Larguier, H. Berlan).

23 Il s'agit de la journée d'études de 2012 mentionnée note 8, « Naissance d'une historiographie universitaire César Égasse du Boulay (ca. 1600–1678) – sources et méthodes d'un historien de l'université de Paris », dont les actes sont inédits à la date de rédaction (janvier 2015), qui avait rassemblé les historiens médiévistes et modernistes suivants : B. Noguès, T. Amalou, N. Gorochoff, J. Verger, D.-O. Hurel, C. Angotti, T. Kouamé, A. Destemberg et, par ailleurs, du colloque tenu à Créteil et Marne-la-Vallée les 25 et 26 octobre 2014, « Les universités dans la ville : les espaces universitaires et leurs usages en Europe du XIII<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle », avec des communications sur l'université moderne française d'E. Chapron et S. Negruzzo.

24 Voir note 11.

25 Parmi ceux qui travaillent encore régulièrement sur ces questions sans apparaître dans les publications retenues, il conviendrait d'ajouter Liam Chambers (ses travaux sont diffusés dans des publications qui ne sont ni françaises ni liées à l'histoire internationale de l'université).

26 Dans l'attente de la publication des résultats du projet international lancé dans le cadre de l'ISCHE « Mapping the Discipline History of Education », qui a organisé un atelier sur ce thème le 22 juin 2014 à Londres et un autre à Istanbul en juin 2015, à l'initiative d'Eckhardt Fuchs, Rita Hofstetter, Emmanuelle Picard, Joelle Droux, Alexandre Fontaine et Solenn Huitric.